

Conseil municipal du 9 septembre 2024 Liste des délibérations

2024-05-01	Avis sur le projet d'extension d'un entrepôt frigorifique sur le
	territoire de la commune d'Argentan déposé par la société
	NEWCOLD ARGENTAN
2024-05-02	Personnel communal – Créations et suppressions de poste
2024-05-03	Vote des subventions 2024 aux associations
2024-05-04	Exercice de la compétence eau potable SIAEP de Trun
2024-05-05	Label arbres remarquables
2024-05-06	Convention de financement des stèles commémoratives –
	Fondation du Patrimoine
2024-05-07	Reprise des concessions – Cimetières de Fel et d'Omméel

Envoyè en préfecture le 13/09/2024

Reçu en préfecture le 13/09/2024

Publié le

10 - 081-200088762/074/19/92/074 05 01-DE

GOUFFERN EN AUGE

République française

Département de l'Orne

Arrondissement d'Argentan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE GOUFFERN EN AUGE SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le neuf septembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de GOUFFERN EN AUGE, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Salle polyvalente de Silly en Gouffern, sous la présidence de Philippe TOUSSAINT, Maire-

Convocation : 03/09/2024

Affichage: 03/09/2024

Membres : En exercice : 51 Présents : 31 Votants : 35

Voix pour: 35 Voix contre: 0 Abstention: 0

Acte rendu exécutoire après réception en Préfecture le : ...1. 3. SEP.. 2024

Et publication ou affichage ou notification le :

1 3 SEP. 2024

<u>Présents</u>: BELTOISE Emmanuel, BINET Fernand, BLAIS-LEBLOND Laëtitia, BONTEMPS Rachel, BOURDAIS Michel, BUCHOUX Eliane, CAZÉ Gabrielle, CLOUET Hélène, FARIN Dominique, FLEURY Emmanuel, FOLOPPE Martine, FROMONT Madeleine, GAYON Sylvie, GODET Frédéric, GOURBE Hervé, GRANDJEAN Lydia, GUESDON Jean-Luc, GUILLAIN-PORCHET Josiane, LANGEARD Philippe, LOTTIN Henriette, MADEC Boris, MELCHIORRI Catherine, POINSIGNON Claudine, PUMPO Alfonso, ROMAGNY Mauricette, SAILLARD Jean-Guy, SELLIER Alain, SOUDAIS Michel, TOUSSAINT Philippe, VALLET Éric, VERNETTE Laurianne.

Absents excusés: CHANTEPIE Véronique, HAMARD Sonia, HEUZEY Ludovic, JOUREAU Laurent, LEROY Patrice, RIEMBAULT Simon ayant donné procuration à GRANDJEAN Lydia, ROCHER Serge ayant donné procuration à BELTOISE Emmanuel, ROULLAND Nicole ayant donné procuration à BUCHOUX Eliane, THOMAS Vincent ayant donné procuration à TOUSSAINT Philippe,

<u>Absents</u>: BOURDOISEAU Philippe, BOUSCAULT Claude, BRACONNIER Annick, COIGNARD Anne, DELCOURT Camille, FEUILLET Noël, FROMONT Gaëlle, GOURBE Loïc, LAMY Pascal, SANCHEZ Nadia, VASSEUR Clarisse,

Mr Emmanuel FLEURY a été désigné secrétaire de séance.

N°2024-05-01

Avis sur le projet d'extension d'un entrepôt frigorifique sur le territoire de la commune d'Argentan déposé par la société NEWCOLD ARGENTAN

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Mr Philippe Toussaint, Maire

Considérant l'arrêté préfectoral n°1122-24-20-061 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique concernant une demande d'autorisation environnementale portant sur l'extension d'un entrepôt frigorifique sur le territoire de la commune d'Argentan, déposée par la société NEWCOLD ARGENTAN,

Considérant l'enquête publique qui se déroule du lundi 9 septembre 2024 à 8h30 jusqu'au mercredi 9 octobre 2024 à 17h30,

Considérant que pendant toute la durée de l'enquête, le dossier et les différentes informations relatives à l'enquête sont consultables :

- sur support papier à la mairie d'Argentan à ses jours et horaires d'ouverture
- par voie dématérialisée dans les communes de Monts sur Orne, Moulins sur Orne, Occagnes, Sévigny, Sarceaux, Gouffern en Auge et Sai, concernées par le rayon d'affichage, à leurs jours et heures d'ouverture respectives,
- sur le site internet des services de l'Etat dans l'Orne à l'adresse suivante : www.orne.gouv.fr (rubrique actions de l'Etat Environnement, transaction énergétique et prévention des risques protection de l'environnement enquêtes publiques, participation et consultation du public les enquêtes publiques) où un lien sera déposé et orientera les usagers sur la page dédiée à ce dossier

et, sur un poste informatique au point d'accès numérique de la cité administrative - Place Bonet -61000 ALENCON, aux jours et heures d'ouverture de la cité

Considérant que le commissaire enquêteur assurera une permanence et se tiendra à la disposition du public à la mairie d'Argentan aux jours et horaires suivants :

- lundi 9 septembre 2024 de 08h30 à 11h30
- jeudi 19 septembre 2024 de 08h30 à 11h30
- mardi 24 septembre 2024 de 13h30 à 16h30
- vendredi 4 octobre 2024 de 13h30 à 16h30
- mercredi 9 octobre 2024 de 14h30 à 17h30

Considérant que la commune de Gouffern en Auge est comprise dans le périmètre d'affichage, un avis destiné à informer le public de cette enquête a été affiché le 06 août 2024 à la mairie de Gouffern en Auge et le conseil municipal est sollicité afin d'émettre un avis sur ce dossier dès l'ouverture de l'enquête et au plus tard dans les quinze jours qui suivent la clôture de l'enquête,

A l'unanimité,

DELIBERE

EMET

un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale portant sur l'extension d'un entrepôt frigorifique sur le territoire de la commune d'Argentan, déposée par la société NEWCOLD ARGENTAN,

AUTORISE

Monsieur le Maire de transmettre cette décision à la section environnement de la Préfecture de l'Orne.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus, Le registre dûment signé. Pour copie conforme

Le Maire, Philippe TOUSSAINT



Envoyé en préfecture le 13/09/2024

Reçu en préfecture le 13/09/2024 Publié le 1 3 SEP. 2024 5²LO

ID: 061-200066256-20240909-2024_05_01-DE

GOUFFERN EN AUGE

République française

Département de l'Orne

Arrondissement d'Argentan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE GOUFFERN EN AUGE SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le neuf septembre à dix neuf heures, le Conseil municipal de la commune de GOUFFERN EN AUGE, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Salle polyvalente de Silly en Gouffern, sous la présidence de Philippe TOUSSAINT, Maire.

Convocation: 03/09/2024

Affichage: 03/09/2024

Membres: En exercice: 51 Présents: 31 Votants: 35

Voix pour: 35 Voix contre: 0 Abstention: 0

Acte rendu exécutoire après réception en Préfecture le :

1 3 SEP. 2024 Et publication ou affichage ou notification le:

1 3 SEP. 2024

Présents: BELTOISE Emmanuel, BINET Fernand, BLAIS-LEBLOND Laëtitia, BONTEMPS Rachel, BOURDAIS Michel, BUCHOUX Eliane, CAZÉ Gabrielle, CLOUET Hélène, FARIN Dominique, FLEURY Emmanuel, FOLOPPE Martine, FROMONT Madeleine, GAYON Sylvie, GODET Frédéric, GOURBE Hervé, GRANDJEAN Lydia, GUESDON Jean-Luc, GUILLAIN-PORCHET Josiane, LANGEARD Philippe, LOTTIN Henriette, MADEC Boris, MELCHIORRI Catherine, POINSIGNON Claudine, PUMPO Alfonso, ROMAGNY Mauricette, SAILLARD Jean-Guy, SELLIER Alain, SOUDAIS Michel, TOUSSAINT Philippe,

VALLET Éric, VERNETTE Laurianne.

Absents excusés: CHANTEPIE Véronique, HAMARD Sonia, HEUZEY Ludovic, JOUREAU Laurent, LEROY Patrice, RIEMBAULT Simon ayant donné procuration à GRANDJEAN Lydia, ROCHER Serge ayant donné procuration à BELTOISE Emmanuel, ROULLAND Nicole ayant donné procuration à BUCHOUX Eliane, THOMAS Vincent ayant donné procuration à TOUSSAINT Philippe,

Absents: BOURDOISEAU Philippe, BOUSCAULT Claude, BRACONNIER Annick, COIGNARD Anne, DELCOURT Camille, FEUILLET Noël, FROMONT Gaëlle, GOURBE Loïc, LAMY Pascal, SANCHEZ Nadia, VASSEUR Clarisse,

Mr Emmanuel FLEURY a été désigné secrétaire de séance

N°2024-05-02

Personnel communal – Créations et suppressions de postes

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Mr Alain Sellier, adjoint en charge de l'administration et des finances,

Considérant le besoin de modification de certains postes afin de faciliter l'organisation des services,

Considérant la nécessité de créer un poste d'agent technique afin d'assurer le bon entretien de la commune,

Considérant l'obtention d'un concours administratif par un agent administratif,

Vu les demandes d'avis émis au comité social territorial du centre de gestion de l'Orne qui rendra un avis le 24 septembre 2024,

A l'unanimité,

DELIBERE

CRÉE

après avis du comité technique les emplois suivants au 1er octobre 2024 :

- o Un poste d'adjoint administratif à 21/35ème
- o Un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à
- o Un poste d'adjoint technique territorial à 35/35ème

CRÉE

au 1er janvier 2025 les emplois suivants :

o Un poste d'adjoint technique territorial à 35/35ème

SUPPRIME

après avis du comité technique et nomination des agents sur leur nouveau poste les emplois suivants :

- o Un poste d'adjoint administratif à 14/35 ème
- o Un poste d'adjoint administratif à 35/35ème
- o Un poste d'adjoint technique territorial à 28/35ème

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus, Le registre dûment signé. Pour copie conforme

Le Maire, Philippe TOUSSAINT

Envoyé en préfecture le 13/09/2024

Reçu en préfecture le 13/09/2024 Publié le

1 3 SEP. 2024

ID: 061-200066256-20240909-2024_05_02-DE

Envoyé en préfecture le 13/09/2024

Reçu en préfecture le 13/09/2024

Publié le 1 3 SEP. 2024

ID: 061-200066256-20240909-2024_05_03-DE

GOUFFERN EN AUGE

République française

Département de l'Orne

Arrondissement d'Argentan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE GOUFFERN EN AUGE SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le neuf septembre à dix neuf heures, le Conseil municipal de la commune de GOUFFERN EN AUGE, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Salle polyvalente de Silly en Gouffern, sous la présidence de Philippe TOUSSAINT, Maire.

Convocation : 03/09/2024

Affichage: 03/09/2024

Membres: En exercice: 51 Présents: 31 Votants: 35

Voix pour : 35 Voix contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après réception en Préfecture le 2001

Et publication ou affichage ou notification le :

1 3 SEP. 2024

Présents: BELTOISE Emmanuel, BINET Fernand, BLAIS-LEBLOND Laëtitia, BONTEMPS Rachel, BOURDAIS Michel, BUCHOUX Eliane, CAZÉ Gabrielle, CLOUET Hélène, FARIN Dominique, FLEURY Emmanuel, FOLOPPE Martine, FROMONT Madeleine, GAYON Sylvie, GODET Frédéric, GOURBE Hervé, GRANDJEAN Lydia, GUESDON Jean-Luc, GUILLAIN-PORCHET Josiane, LANGEARD Philippe, LOTTIN Henriette, MADEC Boris, MELCHIORRI Catherine, POINSIGNON Claudine, PUMPO Alfonso, ROMAGNY Mauricette, SAILLARD Jean-Guy, SELLIER Alain, SOUDAIS Michel, TOUSSAINT Philippe, VALLET Éric, VERNETTE Laurianne.

Absents excusés: CHANTEPIE Véronique, HAMARD Sonia, HEUZEY Ludovic, JOUREAU Laurent, LEROY Patrice, RIEMBAULT Simon ayant donné procuration à GRANDJEAN Lydia, ROCHER Serge ayant donné procuration à BELTOISE Emmanuel, ROULLAND Nicole ayant donné procuration à BUCHOUX Eliane, THOMAS Vincent ayant donné procuration à TOUSSAINT Philippe,

<u>Absents</u>: BOURDOISEAU Philippe, BOUSCAULT Claude, BRACONNIER Annick, COIGNARD Anne, DELCOURT Camille, FEUILLET Noël, FROMONT Gaëlle, GOURBE Loïc, LAMY Pascal, SANCHEZ Nadia, VASSEUR Clarisse,

Mr Emmanuel FLEURY a été désigné secrétaire de séance

N°2024-05-03

Vote des subventions aux associations - 2024

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Mr Philippe Toussaint, Maire

Les subventions regroupent les aides de toute nature, justifiées par un intérêt général, attribuées de manière facultative par :

- l'État ;
- les collectivités territoriales;
- les établissements publics administratifs ;
- les organismes de sécurité sociale ;
- les établissements publics à caractère industriel et commercial ;
- ou d'autres organismes chargés de la gestion d'un service public administratif.

Toute association déclarée et immatriculée au répertoire Sirene peut effectuer une demande de subvention pour :

- réaliser une action ou un projet d'investissement ;
- contribuer au développement d'activités;
- ou contribuer à son financement.

Etabli par la commission « Jeunesse », un dossier de demande de subvention a été envoyé à chaque association qui devait l'adresser complet en mairie.

Considérant les propositions de la commission « jeunesse » en date du 2 septembre 2024,

A l'unanimité,

DELIBERE

<u>VOTE</u> le montant des subventions suivantes aux associations pour l'année 2024 :

- Anciens combattants:
 - o Anciens combattants Chambois, Fel, Aubry, Omméel : 420 €
 - o Anciens combattants Urou et Crennes : 260 €
 - o Anciens combattants Le Bourg Saint Léonard : 150 €
 - o Comité Juno Canada Normandie : 50 €
- Comité des fêtes :
 - o Le Bourg Saint Léonard : 800 €
 - o Sport et Loisirs de Chambois : 776 €
 - o Fêtes et Loisirs Hiemois : 550 €
 - o Fel: 548 €
 - o St Pierre la Rivière : 316 €
 - o Survie Loisirs: 324 €
 - o Gouffern en fête : 1000 €
- Chœur du donjon : 160 €
- Club aux fils d'Argent Urou et Crennes : 2000 €
- Club broderie et Loisirs Urou et Crennes : 220 €
- Questions pour un champion Urou et Crennes : 140 €
- Ainés ruraux Champosoult : 100 €
- Ecole musique Ecouché les Vallées : 35 €
- Amicale des pompiers de Chambois : 1000 €
- APE Chambois Fel: 750 €
- APE RPI Exmes: 850 €
- APE Urou et Crennes: 800 €
- Septembre musical de l'Orne : 1280 €
- Club de gymnastique volontaire de Chambois : 600 €
- Orn'Ecurie: 500 €
- Sports et Loisirs Pétanque Urou et Crennes : 100 €
- Vélo Club Nonantais : 100 €
- Club de gymnastique Les cigales Le Bourg St Léonard : 265 €
- Football club détente Chambois Fel: 380 €
- Tennis club de Fel : 340 €
- Trun FC:90 €
- Association sportive gacéenne : 240 €
- La Pétanque Bourgeoise : 380 €
- Vélo sport trunois : 50 €
- Vélo sport trunois (subvention exceptionnelle course cycliste): 900 €
- Les cibles gacéennes : 20 €
- La boule chamboisienne : 100 €
- Syndicat Initiative Chambois Fel: 1140 €
- Les amis de la chapelle St Godegrand Ste Opportune : 130 €
- Les amis du Patrimoine de Villebadin : 130 €
- Exmes d'hier et d'aujourd'hui : 130 €

Envoyé en préfecture le 13/09/2024

Reçu en préfecture le 13/09/2024

Publié le 1 3 SEP. 2024 5²L G

ID: 061-200066256-20240909-2024_05_03-DE

- Bataille de Normandie Le Dénouement – Poche de Falaise Chambois Les Civils : 200 €

- Familles rurales Almenêches : 150 €

- Le devon trunois : 260 €

- AVPPMA La truite Vimonastérienne : 90 €

- Les paniers du cœur : 500 €

- UNA Secteur Trun et Gouffern: 800 €

PRECISE que les subventions seront versées uniquement à la complétude du dossier

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus, Le registre dûment signé. Pour copie conforme Le Maire, Philippe TOUSSAINT

Envoyé en préfecture le 13/09/2024

Reçu en préfecture le 13/09/2024 52 LOW Publié le 1 3 SEP. 2024 52 LOW

ID: 061-200066256-20240909-2024_05_03-DE

Envoyé en préfecture le 13/09/2024

Reçu en préfecture le 13/09/2024

Publié le 1 3 SEP. 20215

LO

ID: 061-200066256-20240909-2024_05_04-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE GOUFFERN EN AUGE SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 2024

GOUFFERN EN AUGE

République française

Département de l'Orne

Arrondissement d'Argentan L'an deux mil vingt-quatre, le neuf septembre à dix neuf heures, le Conseil municipal de la commune de GOUFFERN EN AUGE, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Salle polyvalente de Silly en Gouffern, sous la présidence de Philippe TOUSSAINT, Maire.

Convocation : 03/09/2024

Affichage: 03/09/2024

Membres : En exercice : 51 Présents : 31 Votants : 35

Voix pour: 35 Voix contre: 0 Abstention: 0

Acte rendu exécutoire après réception en Préfecture le : 1 3 SEP. 2024

Et publication ou affichage ou notification le :

1 3 SEP. 2024

<u>Présents</u>: BELTOISE Emmanuel, BINET Fernand, BLAIS-LEBLOND Laëtitia, BONTEMPS Rachel, BOURDAIS Michel, BUCHOUX Eliane, CAZÉ Gabrielle, CLOUET Hélène, FARIN Dominique, FLEURY Emmanuel, FOLOPPE Martine, FROMONT Madeleine, GAYON Sylvie, GODET Frédéric, GOURBE Hervé, GRANDJEAN Lydia, GUESDON Jean-Luc, GUILLAIN-PORCHET Josiane, LANGEARD Philippe, LOTTIN Henriette, MADEC Boris, MELCHIORRI Catherine, POINSIGNON Claudine, PUMPO Alfonso, ROMAGNY Mauricette, SAILLARD Jean-Guy, SELLIER Alain, SOUDAIS Michel, TOUSSAINT Philippe, VALLET Éric, VERNETTE Laurianne.

Absents excusés: CHANTEPIE Véronique, HAMARD Sonia, HEUZEY Ludovic, JOUREAU Laurent, LEROY Patrice, RIEMBAULT Simon ayant donné procuration à GRANDJEAN Lydia, ROCHER Serge ayant donné procuration à BELTOISE Emmanuel, ROULLAND Nicole ayant donné procuration à BUCHOUX Eliane, THOMAS Vincent ayant donné procuration à TOUSSAINT Philippe,

<u>Absents</u>: BOURDOISEAU Philippe, BOUSCAULT Claude, BRACONNIER Annick, COIGNARD Anne, DELCOURT Camille, FEUILLET Noël, FROMONT Gaëlle, GOURBE Loïc, LAMY Pascal, SANCHEZ Nadia, VASSEUR Clarisse,

Mr Emmanuel FLEURY a été désigné secrétaire de séance

N°2024-05-04

Exercice de la compétence eau potable – SIAEP de Trun

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Mr Frédéric Godet, adjoint en charge des réseaux, VU la loi du 13 Août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales

VU la loi du 7 Août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite « Loi NOTRe »)

VU la loi du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes (dite loi Ferrand Fesneau)

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2224-7 et L 2224-8, ainsi que les articles L 5211-4-1, L 5211-5 et L 5211-17 ;

VU l'arrêté du 14 novembre 2001 portant création du « Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la région de Trun » ;

VU la délibération du 17 juillet 2024 du « Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Région de Trun » notifié à la commune et relative à l'exercice de la compétence Eau Potable sur les communes de Neauphe-sur-Dive, Saint-Lambert-sur-Dive, Tournai-sur-Dives, Villedieu-lès-Bailleul, Trun (sauf la partie du territoire concernée par le SIAEP de l'Ortier) et Gouffern en Auge (concernant les territoires d'Aubry-en-Exmes, Saint-Pierre-la-Rivière, Omméel)

CONSIDERANT le transfert de la compétence en matière d'eau potable à la Communauté de Communes Terres d'Argentan Interco à l'horizon 2026, en application de la loi NOTRe (loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République) et de la loi Ferrand-Fesneau (loi n° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes),

CONSIDERANT l'intérêt de préparer l'organisation de la compétence en matière d'eau potable sur un périmètre administratif et technique cohérent pour simplifier la gestion des services d'eau,

CONSIDERANT que le «Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la région de Trun» souhaite s'engager volontairement dans la démarche prévue de manière concertée avec l'ensemble des acteurs de l'eau du périmètre, avec la perspective d'une fusion de plusieurs syndicats parmi lesquels le SIAEP de la Région de Trun d'ici au 1er Janvier 2025,

A l'unanimité,

DELIBERE

APPROUVE

la modification statutaire pour l'exercice complet de la compétence eau potable par le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de

la Région de Trun, dans les meilleurs délais

AUTORISE

Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches

nécessaires à l'aboutissement de cette modification statutaire

DELEGUE

à Monsieur le Maire l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus, Le registre dûment signé. Pour copie conforme

Le Maire, Philippe TOUSSAINT



Envoyé en préfecture le 13/09/2024

Reçu en préfecture le 13/09/2024

1 3 SEP. 202452LO

ID: 061-200066256-20240909-2024_05_04-DE

Envoyé en préfecture le 13/09/2024

Reçu en préfecture le 13/09/2024

Publié le 1 3 SEP. 2024

ID : 061-200066256-20240909-2024_05_05-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE GOUFFERN EN AUGE SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 2024

GOUFFERN EN AUGE

République française

Département de l'Orne

Arrondissement d'Argentan L'an deux mil vingt-quatre, le neuf septembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de GOUFFERN EN AUGE, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Salle polyvalente de Silly en Gouffern, sous la présidence de Philippe TOUSSAINT, Maire.

Convocation : 03/09/2024

Affichage: 03/09/2024

Membres : En exercice : 51 Présents : 31 Votants : 35

Voix pour: 35 Voix contre: 0 Abstention: 0

Acte rendu exécutoire après réception en Préfecture le :

1 3 SEP. 2024 Et publication ou affichage ou notification le : <u>Présents</u>: BELTOISE Emmanuel, BINET Fernand, BLAIS-LEBLOND Laëtitia, BONTEMPS Rachel, BOURDAIS Michel, BUCHOUX Eliane, CAZÉ Gabrielle, CLOUET Hélène, FARIN Dominique, FLEURY Emmanuel, FOLOPPE Martine, FROMONT Madeleine, GAYON Sylvie, GODET Frédéric, GOURBE Hervé, GRANDJEAN Lydia, GUESDON Jean-Luc, GUILLAIN-PORCHET Josiane, LANGEARD Philippe, LOTTIN Henriette, MADEC Boris, MELCHIORRI Catherine, POINSIGNON Claudine, PUMPO Alfonso, ROMAGNY Mauricette, SAILLARD Jean-Guy, SELLIER Alain, SOUDAIS Michel, TOUSSAINT Philippe,

VALLET Éric, VERNETTE Laurianne.

<u>Absents excusés</u>: CHANTEPIE Véronique, HAMARD Sonia, HEUZEY Ludovic, JOUREAU Laurent, LEROY Patrice, RIEMBAULT Simon ayant donné procuration à GRANDJEAN Lydia, ROCHER Serge ayant donné procuration à BELTOISE Emmanuel, ROULLAND Nicole ayant donné procuration à BUCHOUX Eliane, THOMAS Vincent ayant donné procuration à TOUSSAINT Philippe,

<u>Absents</u>: BOURDOISEAU Philippe, BOUSCAULT Claude, BRACONNIER Annick, COIGNARD Anne, DELCOURT Camille, FEUILLET Noël, FROMONT Gaëlle, GOURBE Loïc, LAMY Pascal, SANCHEZ Nadia, VASSEUR Clarisse,

Mr Emmanuel FLEURY a été désigné secrétaire de séance

N°2024-05-05

Label arbres remarquables

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Mr Philippe Toussaint, Maire

Vu la convention sur la Diversité Biologique, qui s'est tenu à Rio de Janeiro, en 1992, reconnaissant la conservation de la Biodiversité commune une « préoccupation commune à l'humanité »,

Considérant la présence d'arbres remarquables sur le territoire de la commune de Gouffern en Auge : If à proximité de l'église de Silly en Gouffern, If au cimetière de Courménil et If au cimetière de La Cochère,

Considérant que dans le cadre de la préservation du patrimoine naturel, des dossiers de candidatures au label national des arbres remarquables ont été déposées par le service « Urgence climatique développement durable » de la communauté de communes Terres d'Argentan Interco,

Considérant que ces candidatures ont été validées par l'association « A.R.B.R.E.S » et ces arbres doivent faire l'objet de la signature d'une convention avec cette association,

Considérant les projets de convention présentés,

A l'unanimité,

DELIBERE

APPROUVE

l'adhésion de la commune à la convention « A.R.B.R.E.S »

APPROUVE

les termes de la convention type annexée à la présente délibération

AUTORISE

Monsieur le Maire à signer les conventions ainsi que tout document relatif

à l'exécution de cette délibération

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus, Le registre dûment signé. Pour copie conforme Le Maire, Philippe TOUSSAINT



Envoyé en préfecture le 13/09/2024

Reçu en préfecture le 13/09/2004 52LO

ID: 061-200066256-20240909-2024_05_05-DE

GOUFFERN EN AUGE

République française

Département de l'Orne

Arrondissement d'Argentan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE GOUFFERN EN AUGE SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le neuf septembre à dix neuf heures, le Conseil municipal de la commune de GOUFFERN EN AUGE, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Salle polyvalente de Silly en Gouffern, sous la présidence de Philippe TOUSSAINT, Maire.

Convocation : 03/09/2024

Affichage : 03/09/2024

Membres : En exercice : 51 Présents : 31 Votants : 35

Voix pour: 35 Voix contre: 0 Abstention: 0

Acte rendu exécutoire après réception en Préfectures Ep. 2021

Et publication ou affichage ou notification le :

1 3 SEP. 2024

<u>Présents</u>: BELTOISE Emmanuel, BINET Fernand, BLAIS-LEBLOND Laëtitia, BONTEMPS Rachel, BOURDAIS Michel, BUCHOUX Eliane, CAZÉ Gabrielle, CLOUET Hélène, FARIN Dominique, FLEURY Emmanuel, FOLOPPE Martine, FROMONT Madeleine, GAYON Sylvie, GODET Frédéric, GOURBE Hervé, GRANDJEAN Lydia, GUESDON Jean-Luc, GUILLAIN-PORCHET Josiane, LANGEARD Philippe, LOTTIN Henriette, MADEC Boris, MELCHIORRI Catherine, POINSIGNON Claudine, PUMPO Alfonso, ROMAGNY Mauricette, SAILLARD Jean-Guy, SELLIER Alain, SOUDAIS Michel, TOUSSAINT Philippe, VALLET Éric, VERNETTE Laurianne.

Absents excusés: CHANTEPIE Véronique, HAMARD Sonia, HEUZEY Ludovic, JOUREAU Laurent, LEROY Patrice, RIEMBAULT Simon ayant donné procuration à GRANDJEAN Lydia, ROCHER Serge ayant donné procuration à BELTOISE Emmanuel, ROULLAND Nicole ayant donné procuration à BUCHOUX Eliane, THOMAS Vincent ayant donné procuration à TOUSSAINT Philippe,

<u>Absents</u>: BOURDOISEAU Philippe, BOUSCAULT Claude, BRACONNIER Annick, COIGNARD Anne, DELCOURT Camille, FEUILLET Noël, FROMONT Gaëlle, GOURBE Loïc, LAMY Pascal, SANCHEZ Nadia, VASSEUR Clarisse,

Mr Emmanuel FLEURY a été désigné secrétaire de séance

N°2024-05-06

Convention de financement des stèles commémoratives – Fondation du Patrimoine

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Mr Philippe Toussaint, Maire

Considérant qu'à l'occasion des commémorations du 80^{ème} anniversaire de la fin de bataille de Normandie, des stèles commémoratives en hommage aux soldats américains, héros des combats du Bourg Saint Léonard en août 1944, ont été installées (en français et en anglais) au Bourg Saint Léonard,

Considérant le coût de ces stèles qui s'élève à 11 715 € HT,

Considérant que la Fondation du Patrimoine peut attribuer une aide financière pour la réalisation de cette opération,

Considérant le projet de convention annexée précisant que la fondation du patrimoine s'engage à accorder une aide financière d'un montant de 4 000 € pour la création des deux stèles commémoratives au Bourg Saint Léonard,

A l'unanimité,

DELIBERE

AUTORISE

Monsieur le Maire à signer la convention de financement avec la Fondation

du Patrimoine

<u>AUTORISE</u>

Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de cette

délibération

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus, Le registre dûment signé. Pour copie conforme Le Maire, Philippe TOUSSAINT

GOUFFERN OF THE STATE OF THE ST

Envoyé en préfecture le 13/09/2024

Reçu en préfecture le 13/09/2024 52LO Publié le 1 3 SEP. 2024 52LO

ID: 061-200066256-20240909-2024_05_06-DE

Envoyé en préfecture le 13/09/2024

Reçu en préfecture le 13/09/2024

Publié le 1 3 SEP. 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE GOUFFERN EN AUGE SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 2024

GOUFFERN EN AUGE

République française

Département de l'Orne

Arrondissement d'Argentan L'an deux mil vingt-quatre, le neuf septembre à dix neuf heures, le Conseil municipal de la commune de GOUFFERN EN AUGE, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Salle polyvalente de Silly en Gouffern, sous la présidence de Philippe TOUSSAINT, Maire.

Convocation : 03/09/2024

Affichage : 03/09/2024

Membres : En exercice : 51 Présents : 31 Votants : 35

Voix pour: 35 Voix contre: 0 Abstention: 0

Et publication ou affichage ou notification le :

1 3 SEP. 2024

<u>Présents</u>: BELTOISE Emmanuel, BINET Fernand, BLAIS-LEBLOND Laëtitia, BONTEMPS Rachel, BOURDAIS Michel, BUCHOUX Eliane, CAZÉ Gabrielle, CLOUET Hélène, FARIN Dominique, FLEURY Emmanuel, FOLOPPE Martine, FROMONT Madeleine, GAYON Sylvie, GODET Frédéric, GOURBE Hervé, GRANDJEAN Lydia, GUESDON Jean-Luc, GUILLAIN-PORCHET Josiane, LANGEARD Philippe, LOTTIN Henriette, MADEC Boris, MELCHIORRI Catherine, POINSIGNON Claudine, PUMPO Alfonso, ROMAGNY Mauricette, SAILLARD Jean-Guy, SELLIER Alain, SOUDAIS Michel, TOUSSAINT Philippe, VALLET Éric, VERNETTE Laurianne.

Absents excusés: CHANTEPIE Véronique, HAMARD Sonia, HEUZEY Ludovic, JOUREAU Laurent, LEROY Patrice, RIEMBAULT Simon ayant donné procuration à GRANDJEAN Lydia, ROCHER Serge ayant donné procuration à BELTOISE Emmanuel, ROULLAND Nicole ayant donné procuration à BUCHOUX Eliane, THOMAS Vincent ayant donné procuration à TOUSSAINT Philippe,

<u>Absents</u>: BOURDOISEAU Philippe, BOUSCAULT Claude, BRACONNIER Annick, COIGNARD Anne, DELCOURT Camille, FEUILLET Noël, FROMONT Gaëlle, GOURBE Loïc, LAMY Pascal, SANCHEZ Nadia, VASSEUR Clarisse,

Mr Emmanuel FLEURY a été désigné secrétaire de séance

N°2024-05-07

Reprises de concessions – Cimetières de Fel et d'Omméel

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Mr Philippe Toussaint, Maire

Dans le cadre de procédure de reprise de concessions, un état des lieux a été effectué dans les différents cimetières de Gouffern en Auge. Plusieurs concessions ont été constatées en état d'abandon.

Des concessions perpétuelles abandonnées.

Des concessions expirées non renouvelées

Des concessions sans actes de concession

Des concessions inconnues et non identifiables

Pour remédier à cette situation et permettre à la commune de récupérer des emplacements délaissés, une procédure de reprise de ces concessions est prévue au Code Général des Collectivités Territoriales aux articles L 2223-17, L2223-18, R2223-12 et R2223-23;

La commune reste propriétaire des emplacements concédés, la concession n'étant qu'un droit d'usage du terrain communal. Les concessionnaires ont toutefois le devoir d'entretenir l'espace ainsi mis à leur disposition.

Les procédures engagées par la commune pour les cimetières de Fel et d'Omméel sont :

Fel: Le procès-verbal de 1^{ère} constatation de l'état d'abandon a été effectué le 29 avril 2022 avec 78 concessions visées ; affiché à la Mairie et sur la porte du cimetière. Les familles présentes ayant recu

un procès-verbal (4 sépultures concernées) :

du 06 Mai 2022 au 6 Juin 2022

du 20 Juin 2022 au 20 Juillet 2022

du 4 août 2022 au 4 septembre 2022 puis jusqu'au 4 septembre 2023

Le procès-verbal de 2^{ème} constatation de l'état d'abandon a été effectué le 28 septembre 2023 avec 76 concessions visées au cimetière de Fel, affiché à la Mairie et sur la porte du cimetière. Les familles présentes au 1^{er} constat ayant reçu un deuxième procès-verbal (4 sépultures concernées) :

du 6 octobre 2023 au 6 novembre 2023

du 22 novembre 2023 au 22 décembre 2023

du 6 janvier 2024 au 6 février 2024

Trois autres régularisations ayant été effectuées à postériori. Le nombre de sépultures à reprendre est de 77.

Omméel:

Le procès-verbal de 1ère constatation de l'état d'abandon a été effectué le 10 août 2022 avec 68 concessions visées au cimetière d'Omméel (52) et la Croix d'Omméel (16) ; affiché à la Mairie et sur la porte des cimetières. Les familles présentes ayant reçu un procès-verbal (9 sépultures concernées) :

du 19 août 2022 au 20 septembre 2022

du 05 octobre 2022 au 05 novembre 2022

du 21 novembre au 21 décembre 2022 puis jusqu'au 21 décembre 2023

Le procès-verbal de 2^{ème} constatation de l'état d'abandon a été effectué le 12 février 2024 avec 52 concessions visées au cimetière d'Omméel (45) et la croix d'Omméel (7), affiché à la Mairie et sur la porte des cimetières. Les familles présentes au 1^{er} constat ayant reçu un deuxième procès-verbal (7 sépultures concernées) :

du 20 février 2024 au 20 mars 2024

du 04 avril 2024 au 04 mai 2024

du 21 mai au 21 juin 2024

Dix autres régularisations ayant été effectuées à postériori. Le nombre de sépultures à reprendre est de 49 (45 à Avenelles - 4 à la Croix d'Omméel)

L'ensemble des procédures ayant été menées à leur terme conformément aux dispositions règlementaires, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur la reprise des concessions, ce qui lui permettra ensuite de prendre l'arrêté individuel de reprise.

A l'unanimité,

DELIBERE

REPREND les concessions en état d'abandon figurant sur les listes annexées

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre un arrêté municipal individuel prononçant

leur reprise dont elle assurera la publicité conformément à la

règlementation en vigueur

MET en service les terrains ainsi libérés, pour de nouvelles concessions

Monsieur le Maire de prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de

la présente délibération

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus, Le registre dûment signé. Pour copie conforme

CHARGE



